

tenaient ces négociants (Voyez son texte, liv. V, 22). M. Jolibois lui fait dire qu'ils étaient étrangers. A la Bretagne, oui ; cela résulte de sa narration ; mais à la Gaule, il ne le dit point. Hééren, qui est mort avant d'avoir achevé la partie grecque, et fait la partie romaine de son grand ouvrage sur *la Politique et le Commerce des anciens*, affirme, en passant, dans son 4<sup>e</sup> volume, où il parle des Phéniciens, que ces négociants étaient Marseillais (p. 194, trad. franç.). C'est possible, quoique je ne connaisse aucune raison pour exclure les Gaulois de leur participation naturelle à ce long transit qui se faisait dans leur propre pays. Quoi qu'il en soit, il me semble que M. Jolibois a ramassé là un trait qui le blessera lui-même. L'historien dit que les marchands d'étaïn le transportaient, à dos de cheval, en trente jours, de la côte septentrionale des Gaules aux bouches du Rhône. N'est-il pas certain que, si les Marseillais avaient possédé un *Emporium* à Lyon, ils se seraient dirigés sur ce point, pour y embarquer au plus tôt cette pesante marchandise, au lieu de gagner lentement et péniblement l'embouchure du fleuve. Le passage de Strabon, que M. Jolibois cite lui-même sur la navigation du Rhône et de la Saône, ajoute encore à la force de cette objection. Observez bien que cet auteur, suivant mon antagoniste, parle ici d'un commerce depuis longtemps établi, parce que s'il n'avait commencé que depuis la conquête, il ne se serait pas avancé si loin, dès le temps d'Auguste, etc. ; temps auquel Strabon écrivait sa géographie. Je réponds : 1<sup>o</sup> Qu'il n'est donc pas supposable, encore une fois, que les nations gauloises n'eussent pas établi entr'elles des relations commerciales avant l'arrivée de César, quand lui-même nous parle le premier des grands transports de grains qui se faisaient sur la Saône (liv. I<sup>er</sup>, 16, l. VII, 90, l. VIII, 4.) ; 2<sup>o</sup> Que Strabon n'écrivait pas sous Auguste, à une époque plus ou moins rapprochée de la conquête, mais sous Tibère, soixante-sept ans au moins après cet événement (Voyez, entr'autres, la fin de son 6<sup>e</sup> livre), et qu'il dit en propres termes que l'avantage de cette vaste navigation intérieure se faisait surtout sentir depuis les loisirs de la paix (Liv. IV, p. 188 et 189, éd. de 1620). Enfin, ce géographe, en parlant des grands ports marchands de Narbonne, de Bordeaux et de Corbilon, ne dit point qu'ils fussent des *Emporia* maritimes établis par les Grecs, comme le fait entendre M. Jolibois, dont les arguments s'écroulent successivement (Voy. id., p. 190).

Au surplus, quand il parviendrait à prouver que tout le commerce des Gaules était entre les mains des Grecs, il n'en résulterait pas nécessairement, comme il le veut, qu'ils eussent fondé un *Emporium* à Lyon, bien des années avant la conquête romaine. L'existence de cette colonie aura toujours contre elle : 1<sup>o</sup> le passage même de Diodore qu'on m'avait opposé ; 2<sup>o</sup> le silence de toute l'antiquité, et, notamment, de César, qui passa certainement le Rhône